



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 01/2025/SG/DAVC/PCC/UEMOA
POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS POUR APPUYER LA
COUR DANS LE CADRE DE L'AUDIT TECHNIQUE ET FINANCIER DES
CONVENTIONS DE MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES SIGNEES ENTRE
SABER ET L'UEMOA AU 31 DECEMBRE 2024**

1. Contexte

Crée par le Traité modifié de l'UEMOA (article 38), la Cour des comptes est l'un des deux organes de contrôle juridictionnel de l'Union. Elle assure une mission de contrôle de l'ensemble des comptes des organes de l'UEMOA.

A ce titre, elle effectue des contrôles en vue de se prononcer sur la régularité et l'efficacité de l'utilisation des ressources communautaires et sur les résultats obtenus, au titre des projets et programmes, dans le cadre du processus d'intégration.

Dans ce sens, elle constitue un acteur privilégié de promotion de la bonne gouvernance, en ce qu'elle garantit la préservation de la transparence financière, dans la gestion des finances communautaires, et permet la mise en œuvre de l'obligation de rendre compte qui est un principe fondamental en matière de démocratie financière.

Au regard de ses compétences, la Cour des comptes assure trois (3) missions principales, à savoir : i) une mission de contrôle de la gestion financière des organes de l'UEMOA ; ii) une mission d'assistance à l'autorité budgétaire (Conseil des ministres) ; iii) une mission d'harmonisation des procédures et des normes communes de contrôle.

Pour réaliser ces missions, la Cour bénéficie d'un budget sous forme de dotation en vue du financement de ses activités. Au titre de l'exercice 2026, la Cour souhaite utiliser une partie de cette dotation pour recruter des expertises spécifiques pour l'appuyer dans la réalisation de ses activités en termes d'audits et contrôle, d'harmonisation des procédures et de renforcement de ses capacités organisationnelles.

A cet effet, et conformément aux règles et procédures de passation des marchés de l'Union, la Cour des comptes de l'UEMOA lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le recrutement de consultants individuels en vue de l'audit

technique et financier des Conventions de Maîtrises d’Ouvrages Délégues signées entre SABER et l’UEMOA au 31 décembre 2024.

2. Précisions utiles pour la mission

L’objectif visé par cette mission est de vérifier le respect des dispositions contenues dans les Conventions de Maitrise d’Ouvrage délégué (CMOD) signées entre la Commission de l’UEMOA (Maître d’Ouvrage) et la SABER-ABREC (Maître d’Ouvrage Délégué) au 31 décembre 2023 notamment sur les aspects techniques et financiers.

A cet effet, la Cour sollicitera les services de deux (2) experts en énergie et énergie renouvelable ressortissant de l’un des huit (8) Etats Membres de l’UEMOA pour l’assister dans cette mission.

La mission d’audit est prévue pour être exécutée avant la fin du troisième trimestre de l’année 2026. Elle se déroulera sur une période de trente (30) jours ouvrables répartis sur trois (3) mois.

3. Profils des Experts recherchés

Les deux (02) Experts doivent être des spécialistes des questions des projets d’énergies renouvelables, de génie de transition énergétique ou d’efficacité énergétique et justifier du profil ci-après :

➤ Qualifications et compétences

- avoir un diplôme universitaire (BAC+5 au minimum) en ingénierie, en gestion de projet, en énergies renouvelables, en génie électrique, en transition énergétique ou équivalent ;
- disposer des certificats prouvant leurs compétences avérées en matière de préparation et d’évaluation des projets d’énergie solaire et/ou d’exploitation et de maintenance des ouvrages de production d’énergie solaire ;

➤ Expérience professionnelle générale

- avoir au moins dix (10) ans d’expériences pratiques dans les énergies renouvelables notamment la préparation des projets, l’exploitation et la maintenance d’ouvrages de production d’énergie solaire ;

➤ Expériences professionnelles spécifique

- justifier d’une bonne connaissance de la préparation des projets d’énergies renouvelables et/ou la conduite de réseaux intégrant des énergies renouvelables ;
- avoir effectué des audits techniques serait un atout.

4. Contenu et soumission des manifestations d'intérêt

- 4.1. Les manifestations d'intérêts en langue française, sous format papier A4, et fournies en un original et deux (2) copies peuvent être envoyées par la poste, ou déposées au Secrétariat de la Cour des comptes de l'UEMOA, sis à Place du Mémorial aux Héros Nationaux, Ouaga 2000, 01 BP 1790, Ouagadougou (BURKINA FASO) ;
- 4.2. L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt devra être scellée et portée visiblement la mention : « **AMI n°01 : manifestation d'intérêts pour le recrutement de Consultant individuel en vue de l'audit technique et financier des Conventions de Maîtrises d'Ouvrages Délégues signées entre SABER et l'UEMOA au 31 décembre 2024** » ;
- 4.3. Les manifestations d'intérêt devront être envoyées au plus tard le **23 janvier 2026**, à 09 heures, heure locale. Le cachet de la poste faisant foi ;
- 4.4. Le dossier à manifestation d'intérêt devra comporter les informations et pièces ci- après :
 - 4.4.1. une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA mentionnant **le numéro de l'AMI et l'intitulé de la prestation** ;
 - 4.4.2. un Curriculum Vitae détaillé précisant les qualifications, les expériences et les compétences dans le domaine de l'AMI ;
 - 4.4.3. les références récentes et pertinentes relatives à l'exécution de missions similaires ;
 - 4.4.4. toute autre information permettant d'évaluer la capacité technique du Consultant. ;
 - 4.4.5. une adresse complète (adresse physique, numéro de téléphone, boite postale, Email, etc.)

5. Pour tous renseignements, veuillez contacter :

- **Monsieur Mahamane BAKO** ; Tél. : +226 25 37 43 24
Email : mbako@uemoa.int
- **Monsieur Okamba Kodjo Ifènayé KASSIGNIN** ; Tél. : +226 25 37 45 39
Email : okikassignin@uemoa.int

Aux jours et heures suivants : **du lundi au vendredi, de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h30mn à 16h30mn.**

Fait à Ouagadougou, le 19 décembre 2025

Sègnon Yves Marie ADISSIN